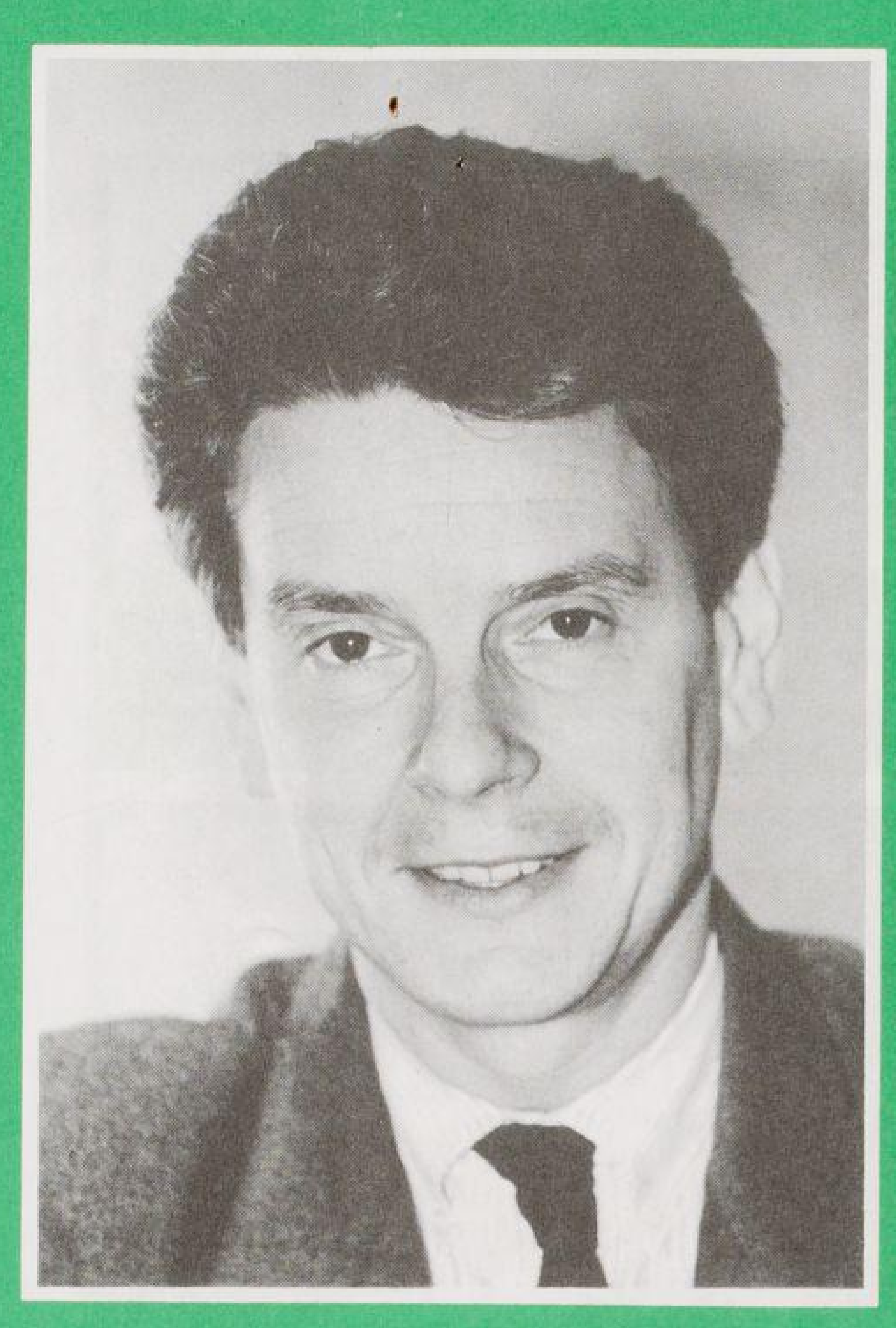


MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

PARTI SOCIALISTE - RADICAUX DE GAUCHE DÉMOCRATES DE PROGRÈS

ALAIN RICHARD

Député du Val-d'Oise
depuis 1978

Alain Richard est maintenant âgé de 42 ans. Boursier et syndicaliste étudiant, titulaire de plusieurs diplômes universitaires, il est devenu haut fonctionnaire en 1971 après une première mission à la Préfecture du Val-d'Oise. Tout en travaillant au Conseil d'Etat (organe de conseil juridique de l'Etat et juge des litiges entre administration et citoyens), il enseigne à l'Université, établit plusieurs rapports d'étude sur les services publics et anime un club de formation d'élus locaux. Il collabore avec Michel Rocard comme conseiller législatif et politique.
Devenu Maire de Saint-Ouen-l'Aumône en mars 1977, réélu en 1983, il transforme progressivement cette commune en y développant les espaces de jeux et de sports, les services scolaires et sociaux, les loisirs et la communication. En concertation avec son équipe d'union de la gauche, il assure la stabilité des impôts locaux et la participation directe des habitants à tous les grands choix.
Elu à l'Assemblée en 1978, en battant M. Poniatowski, il devient l'un des dirigeants du groupe socialiste, tant dans l'opposition que lorsque ce groupe est majoritaire. Il intervient particulièrement sur l'organisation des services publics et les droits des usagers, prenant une part majeure aux lois de décentralisation. Attentif aux problèmes de consommation et de cadre de vie, il est rapporteur du budget du Ministère de l'Environnement. Il siège à la Commission des Finances, réputée pour sa technicité.
Vice-Président des Maires du Val-d'Oise, très concerné par le développement de la ville nouvelle et la préservation de la vallée de l'Oise, Alain Richard pratique depuis son entrée en politique la limitation du cumul des mandats : il n'a jamais été candidat au Conseil général ni au Conseil régional et y a favorisé l'entrée de femmes et de jeunes.

Saint-Ouen-l'Aumône, le 26 mai 1988.

Madame, Monsieur,

Le 8 mai, une nette majorité de Français reconduisait François Mitterrand à la Présidence. Dans les jours suivants, la nomination de Michel Rocard comme Premier Ministre rencontrait un accueil très favorable, même d'électeurs n'appartenant pas à la gauche.
Cette large union autour d'hommes de progrès, désireux de rassembler les Français, ne s'est pas retrouvée dans les états-majors de partis.
Il faut donc voter à nouveau pour choisir une majorité qui soutiendra un gouvernement et votera les lois.
Cette élection n'a rien de dramatique : les diverses tendances en concurrence pourront ensuite s'écouter et se rapprocher. Mais ceux qui soutenaient le gouvernement Chirac sont bien résolus à entraver l'action de François Mitterrand et Michel Rocard. Il faut donc consolider la politique de progrès en donnant assez de voix aux candidats défendant fermement ses priorités :
— Des mesures concrètes pour que **l'éducation** prépare chaque jeune à son métier et à sa vie sociale.
— Une meilleure **justice fiscale** pour l'impôt d'État, l'impôt local et les cotisations sociales.
— Un **développement de l'entreprise** axé sur la participation de ceux qui y travaillent.
— Le droit à la **santé** et à la **retraite** gagé par un financement équitable et stable.
— Un **effort de recherche** et d'appui à l'efficacité dans la production, la vente et le service.
— Un **cadre de vie collectif** mis en valeur par des responsables locaux suivant des règles de concertation.
C'est ainsi que **dès les prochaines semaines** le gouvernement mettra en œuvre le minimum social, engagera l'action contre les difficultés scolaires, établira un impôt sur les grandes fortunes. Il ouvrira deux grandes négociations entre les partenaires sociaux :
- **Sur une nouvelle règle de contrôle des licenciements économiques.**
- **Sur une revalorisation de la situation des jeunes en stage, en apprentissage et en contrat de qualification.**

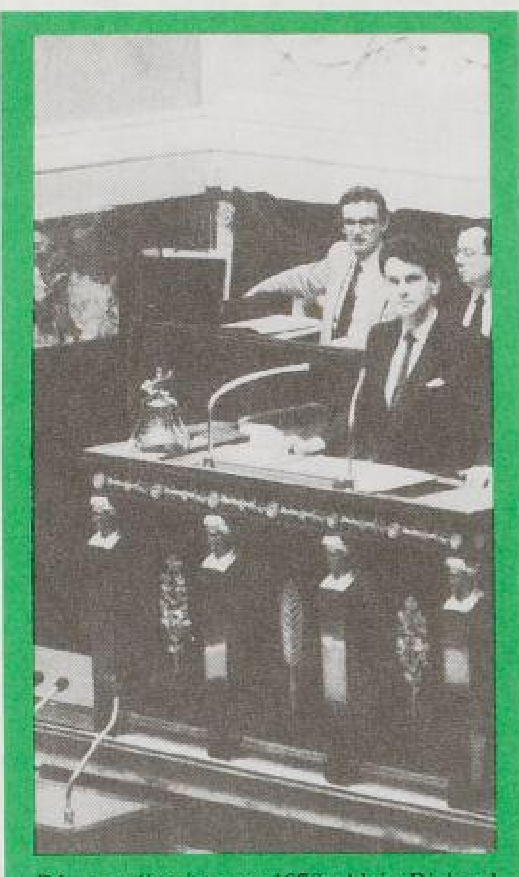
Pour organiser tout ce travail en lois et en budgets, il faut des députés sûrs de leurs convictions et prêts au travail. J'ai dix ans d'expérience parlementaire et mon activité au Palais Bourbon m'a permis d'être écouté des gouvernements successifs sur les sujets très variés que m'inspirent nos contacts locaux. Dans le Val-d'Oise je resterai **votre** député. Quelles que soient mes fonctions à l'avenir, vous me trouverez présent et disponible comme au premier jour de mon mandat.
J'aurai le soutien efficace et chaleureux de ma suppléante Dominique Gillot, Conseillère générale fort appréciée de tous depuis bientôt dix ans, dont l'efficacité souriante fera, j'en suis sûr, votre conquête.

Respectueux des opinions différentes, j'ai toujours été un député au service de tous. Naturellement, nous ferons du Val d'Oise un morceau de la France unie. Comptez sur mon dévouement

Richard

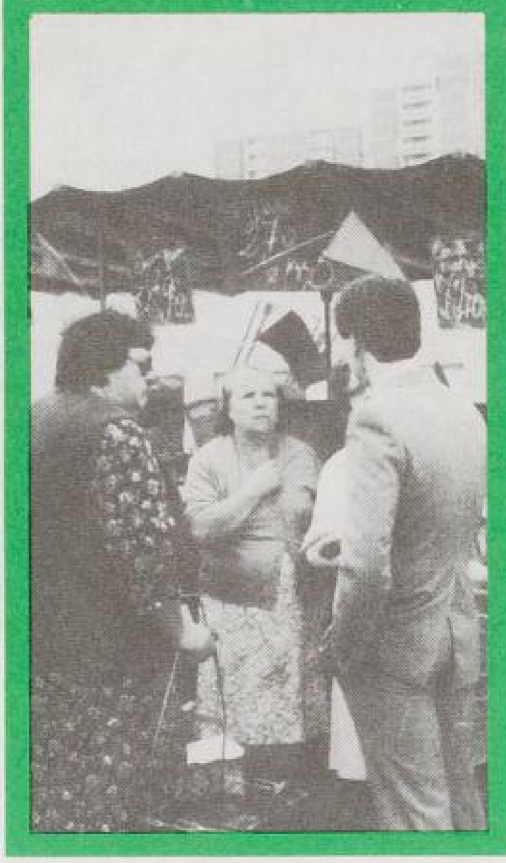
VU, le Candidat.

AU CŒUR DE L'ACTION



Dès son élection, en 1978, Alain Richard s'est révélé comme un des députés les plus assidus de l'Assembléé. Il a été classé "meilleur député de France" par les hebdomadaires "Le Point" et "Le Nouvel Observateur". Ses compétences et sa connaissance des dossiers l'ont fait nommer **vice-président de l'Assemblée** au cours de la dernière législature.

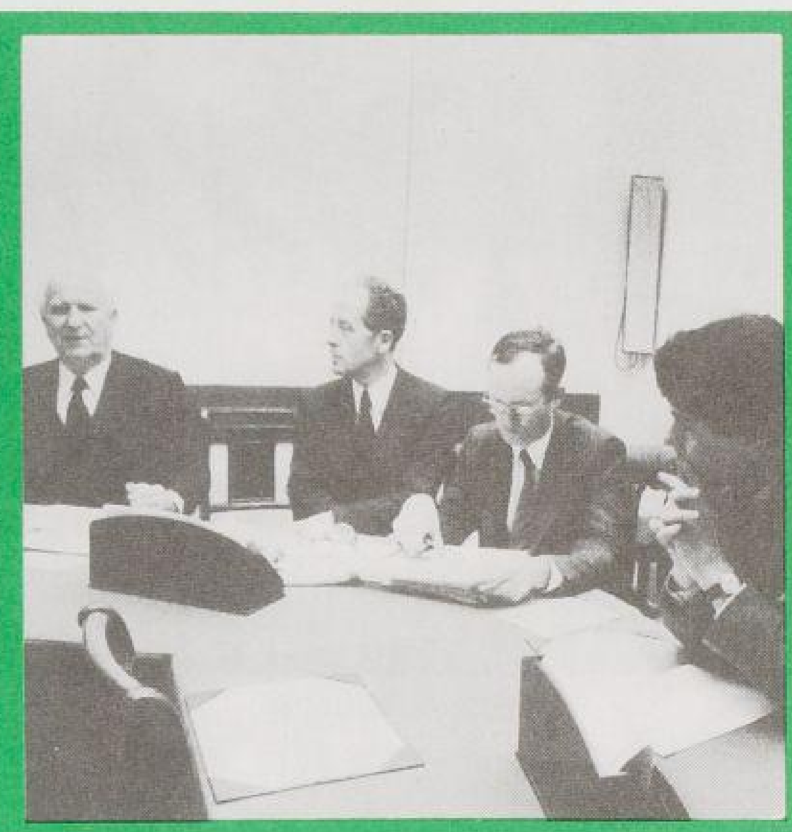
Présent à l'Assemblée nationale, Alain Richard tient à l'être aussi sur le terrain. Il assiste au maximum de manifestations dans sa circonscription, rencontre les associations, s'intéresse à leurs activités. Les relations **directes avec les habitants** sont un de ses soucis et lui permettent de situer son action en liaison directe avec la population.





Alain Richard est un **proche du nouveau Premier Ministre** Michel Rocard dont il est le compagnon politique depuis vingt ans. Autonome grâce à sa propre stature politique, Alain Richard réserve ses conseils et sa réflexion à un homme qu'il estime porteur des espoirs du changement. Michel Rocard (que l'on voit se détendre en mer avec ses deux lieutenants Alain Richard et Claude Evin), considère le député du Val-d'Oise comme un de ses principaux atouts pour demain.

Alain Richard a été en 1981 l'artisan **(avec Gaston Defferre**, alors Ministre de l'Intérieur), de la loi sur la décentralisation qui marquera le premier septennat de François Mitterrand. C'est grâce à ce texte que les communes et les départements ont acquis toute leur autonomie par rapport au pouvoir central.





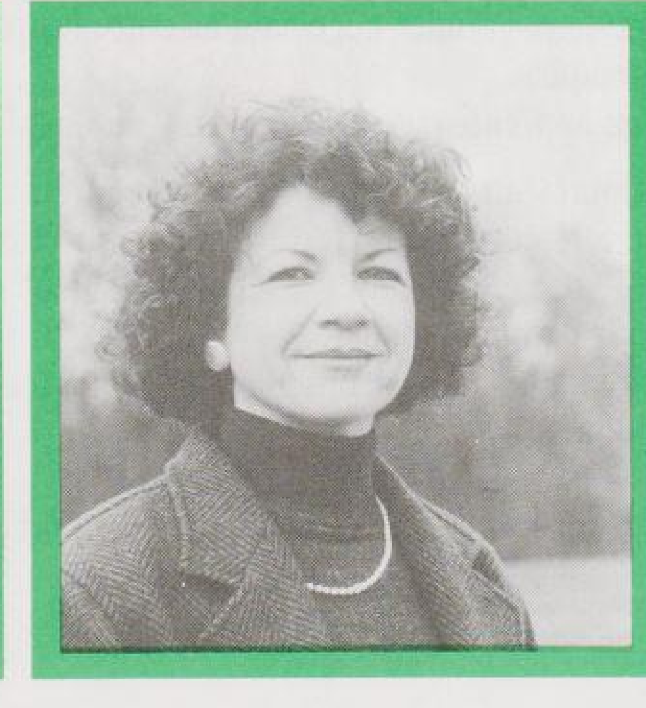
Dans une circonscription jeune et dynamique les problèmes culturels ont une grande importance. Alain Richard a permis, entre autres, l'installation des cinémas Utopia à Saint-Ouen-l'Aumône. Inaugurés il y a un an par **Andréa Ferréol et Pierre Tchernia,** ces salles sont un élément important pour la promotion du cinéma dans notre région. Sa suppléante Dominique Gillot, membre de la Commission des Affaires Culturelles au Conseil général, sera un atout efficace dans la gestion de ces problèmes.



Partisan acharné de l'ouverture, Alain Richard l'est depuis longtemps. Dans son activité de parlementaire, il rencontre les élus, députés, maires de toutes tendances politiques, trouvant dans ces réunions des possibilités d'écoute et d'enrichissement mutuel. On le voit ici avec François Gayet, maire (M.R.G.) de Saint-Leu-la-Forêt.



Pour Alain Richard, les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité ont un sens profond. Il n'hésite pas à **rendre hommage** fréquemment à ceux qui ont payé de leur vie la défense de ces valeurs.



Pour le seconder dans sa tâche de parlementaire, Alain Richard a choisi **Dominique Gillot.** Conseillère générale du Val-d'Oise depuis 1979, elle a été constamment réélue depuis cette date. Elle représente à l'Assemblée départementale le canton de Cergy-Sud-Eragny. Maîtresse d'école, elle allie son action au service des Val-d'Oisiens à sa profession et à l'éducation de ses deux enfants. Sa connaissance des dossiers, sa disponibilité, sa présence permanente auprès des habitants de la circonscription seront un atout important pour Alain Richard.

Pour équilibrer ses 80 heures hebdomadaires de travail, Alain Richard mélange musique, cinéma, littérature... et sports. Il parcourt le Val-d'Oise en jogging et s'aligne dans les courses locales.



Imp. CELBE-Compo - Tél. 34 64 70 24